



Règlement de Grand Prix

Samedi 22 et dimanche 23 mars 2025

Golf PARIS VAL D'EUROPE 77700 Magny-le-Hongre

Tél. : 01 60 45 68 90

<https://www.resonance.golf/fr/jouer/france/paris/golf-paris-val-deurope/> / contact@golfpaisvaldeurope.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours ROUGE et BLEU du Golf Paris Val d'Europe

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs avec index maximum de 11.4 à la date de clôture des inscriptions

Une série Dames avec index maximum de 14.4 à la date de clôtures des inscriptions

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au samedi 8 mars à 17h

L'inscription se fait via ce site exclusivement : <https://my.weezevent.com/grand-prix-de-paris-val-deurope-2025>

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée au mardi 11 mars à 16h.

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 90 euros
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) : 65 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) : 50 euros

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 108 incluant 30 dames minimum (hors Wild Card) 11 Wild Card maximum et 3 pros maximum. Pour la répartition des wild cards, la moitié est à disposition de la Ligue, qui peut les utiliser ou bien les reverser au club.

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 114 messieurs = 11 et 10% de 42 dames = 4). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1^{er} tour, soit le 21 mars

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 7h50 heures dans l'ordre suivant : Bloc 2, puis bloc 1 et pour finir bloc 3 puis 4

Deuxième tour : premier départ à 7h50 dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront communiqués via la ffg et par mail.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 72

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 72.8

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vademécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 10 (1 bleu) puis 11 (2 bleu) et ainsi de suite jusqu'à la désignation d'un vainqueur.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu 15 minutes après le retour des derniers joueurs au club-house.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

Représentant du club organisateur :
LOEWENSTEIN Arnaud
DYSON Colin

Représentant du corps arbitral :
Représentant de la Ligue :

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).